

## Argentré du Plessis, le 5 novembre 2020

## Objet : dossier de remise des iPAD en 6è

En raison du nouveau protocole sanitaire nous ne pouvons malheureusement pas vous accueillir pour la remise des tablettes éducatives prévue les 10 et 12 novembre. C'est pourquoi nous avons réalisé le dossier suivant :

- Mot de la direction;
- Présentation générale initialement prévue ;
- Convention de mise à disposition et charte à rendre signées ;
- Flyer de présentation ;
- Tuto contrôle parental « Temps d'écran ».

Madame, Monsieur,

Notre projet « Grandir avec le numérique » arrive à la fin de sa première phase, celle de la prise d'informations, de l'observation, de la réflexion sur les avantages et les inconvénients, des solutions à mettre en place, des équipements et interventions techniques sur l'ensemble des salles du collège, de la configuration type de toutes les tablettes, des formations. Bref, des étapes à suivre pour conduire ce changement loin d'être anodin dans le milieu scolaire. Depuis plus de deux ans et demi nous nous préparons à entrer dans cette deuxième phase, celle de la remise des iPAD à tous les élèves de 6è. Nous avions fait le choix de ne pas distribuer les tablettes en début d'année de par la somme de nouveautés pour nos néo-collégiens. La crise sanitaire depuis mars dernier vient renforcer notre choix pédagogique de permettre à tous les élèves d'un niveau de posséder un outil numérique de travail de qualité.

La tablette sera bien éducative et cela va sauter aux yeux des élèves et des parents dès la prise en main : des dossiers matières, que des applications pédagogiques, pas de téléchargements ou de réseaux sociaux, un temps d'usage contrôlé, un paramétrage de l'ensemble de la flotte par les administrateurs du collège, un accès internet sécurisé. Comme vous pourrez le relire sur le flyer et sur le site du collège, la tablette sera un nouvel outil pédagogique supplémentaire qui n'a pas vocation à remplacer les nombreux livres à lire, les exercices de rédaction, la prise de note dans un cahier ou son agenda...Patience et compréhension mutuelle entre élèves et enseignants me semblent être une des clés de la réussite de cette mise en place. Le travail d'apprentissage et de sensibilisation aux usages numériques nécessite du temps car il s'agit-là d'un vrai enjeu éducatif. Nous condamnons les usages numériques précoces, l'accès libre à internet et les réseaux sociaux via les smartphones mais nous défendons un usage intelligent, collaboratif, respectueux d'autrui et maîtrisé.

Vous avez à votre disposition sur le site internet l'ensemble des informations sur notre projet « *Grandir avec le numérique* » : pourquoi une tablette, sécurisation, foire aux questions des familles, vidéos de présentation, financement, projet éducatif lasallien. <a href="https://www.lasalle-stjoseph-argentre.org/college/numerique">https://www.lasalle-stjoseph-argentre.org/college/numerique</a>

La tablette éducative va être remise à votre enfant par 2 enseignants. L'iPAD sera distribué une fois les papiers suivants remis à l'enseignant le jour indiqué dans le planning au verso :

- le chèque de caution de 300€ (non encaissé, à l'ordre de « Ogec La Salle St Joseph », nom de l'élève + classe au dos du chèque),
  - la convention signée et la charte signée.

L'ensemble des enseignants, la commission numérique, M. Lebastard, M. Bonder et moi-même vous remercions par avance pour votre confiance et nous vous présentons nos plus sincères salutations.

M. Teddy TORDOIR, Chef d'établissement